Cinquante quatrième année. - N° 112 A Jeudi 11 juin 2020

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 1348

74 – HAUTE-SAVOIE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANNECY

Ventes et cessions

351 054 580 RCS Annecy.
C.O.B.A.L.P. INGENIERIE.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 104480.00 EUR.
Adresse : 2, Rue Du Levray, Cran-Gevrier, 74960 Annecy.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : C.O.B.A.L.P INGENIERIE, Société par Action Simplifiée au capital de 104.480 euros, Siège social : 2 rue du Levray CRAN GEVRIER 74960 ANNECY, 351 054 580 RCS ANNECY. SDG INVEST, Société à responsabilité limitée au capital de 111.000 euros, Siège social : 2 rue du Levray CRAN GEVRIER 74960 ANNECY, 538 579 731 RCS ANNECY. AVIS DE PROJET DE TRAITE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE LA SARL SDG INVEST PAR LA SAS C.O.B.A.L.P INGENIERIE. Evaluation de l'actif et du passif de la société SDG INVEST (société absorbée) dont la transmission à la société C.O.B.A.L.P. INGENIERIE (société absorbante) est prévue : Montant de l'actif : 1.234.959 €, Montant du passif : 103.745 €, soit un actif net estimé au 31 décembre 2019 à 1.131.214 €. Il est précisé que le patrimoine de la société SDG INVEST (société absorbée) sera dévolu dans son intégralité, dans l'état où il se trouvera à la date de la réalisation de la fusion. La société SDG INVEST (société absorbée) détenant la totalité des actions de la société C.O.B.A.L.P. INGENIERIE (société absorbante) et la fusion constituant une opération de restructuration interne, les apports seront transférés à la société C.O.B.A.L.P. INGENIERIE (société absorbante) à leur valeur nette comptable telle qu'elle figure dans les écritures de la société SDG INVEST (société absorbée), conformément à la réglementation comptable. La fusion prendra effet rétroactivement au 1er janvier 2020 sur le plan comptable et fiscal. Les associés de la société SDG INVEST (société absorbée) recevront en échange des 1.110 parts sociales de la société SDG INVEST, 2.437 actions de la société C.O.B.A.L.P INGENIERIE. En conséquence, la société C.O.B.A.L.P INGENIERIE procédera à une augmentation de capital d'un montant de 97.480 €, par la création de 2.437 actions nouvelles de 40 €, pour le porter de la somme de 104.480 € à la somme de 201.960 €, qui seront directement attribuées aux associés de la société SDG INVEST (société absorbée) à raison de 2,196 actions de la société C.O.B.AL.P INGENIERIE pour une part sociale de la société SDG INVEST. Il sera créé en outre une prime de fusion d'un montant de 1.033.734 €. Toutefois, la société C.O.B.A.L.P. INGENIERIE (société absorbante) trouvant dans les biens transmis par la société SDG INVEST (société absorbée) 2.612 de ses propres titres, annulera lesdits titres et réduira en

conséquence son capital de 104.480 €, correspondant au nominal desdits titres, de sorte qu'à l'issue de l'opération, son capital sera de 97.480 €, divisé en 2.437 actions de 40 € de nominal.La différence entre la valeur d'apport des 2.612 actions annulées (soit 1.230.893 euros) et le montant de la réduction de capital (soit 104.480 euros) s'imputera sur la prime de fusion créée ci-dessus et pour le surplus (soit 92.679 euros), sur les autres postes disponibles de capitaux propres. Le projet de fusion établi le 1er juin 2020 a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'Annecy le 8 juin 2020 au nom des deux sociétés. Pour avis, le Directeur général de C.O.B.A.L.P. INGENIERIE, la société FL DVT, représentée par M. Fabrice LAVOREL, le co-gérant de la société SDG INVEST, M. Fabrice LAVOREL..

